

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2020

Nombre de membres en exercice : 15

Présents et représentés : 15

Compte rendu affiché le 07/08/2020

L'an deux mil vingt le vingt-huit juillet, à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 21/07/2020, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Patrice LACHENAL, Virginie MOURIER Philippe SAUTIER, Rémi LAFOND, adjoints, Vincent RONAT, Anne EYCHENNE, Raffaele SIBIO, Florian CHAYS, Philipp FUHRMANN, Céline TARDY, Stéphanie BOURNHONNET, Jonathan DUPARC, David MERY conseillers.

Procurations : Cécile DUPARC à Philippe SAUTIER

A été nommé secrétaire : Jonathan DUPARC

Le compte-rendu du 30/06/2020 est approuvé à l'unanimité.

1. Intercommunalité :

M. le Maire présente à l'assemblée le bureau de la Communauté de Communes du Genevois élu le 22 juillet dernier :

Président : Pierre-Jean CRASTES

- 1er Vice-président : Michel MERMIN en charge de l'aménagement du territoire
- 2ème Vice-présidente : Carole VINCENT en charge de l'habitat
- 3ème Vice-président: Julien BOUCHET en charge du transport et de la mobilité
- 4ème Vice-président : Michel DE SMEDT en charge des finances
- 5ème Vice-présidente : Valérie THORET-MAIRESSE en charge de l'environnement (corridors, rivières, déchets)
- 6ème Vice-président : Eric ROSAY en charge de l'eau et l'assainissement
- 7ème Vice-présidente : Solenn BEN OTHMANE en charge de la petite enfance
- 8ème Vice-président : Florent BENOIT en charge du développement économique, formation, commerce
- 9ème Vice-présidente : Béatrice FOL en charge de l'action sociale, gérontologie
- 10ème Vice-président : Marc GENOUD en charge de la transition énergétique, réseau numérique, développement durable, plan climat
- 11ème Vice-président : Alban MAGNIN en charge de la communication et de la coopération avec les communes
- 12ème Vice-président : François DE VIRY en charge du développement de filières économiques, de nouvelles entreprises, soutien à la création et l'innovation, tourisme
- 13ème Vice-président : Jean-Claude GUILLON en charge du patrimoine communautaire, sport et culture, associations, ressources humaines

2. Commerce de proximité :

Avant-projet définitif :

Dans le cadre de la transformation de la maison « Vialaron » en commerce de proximité, Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'équipe de maîtrise d'œuvre ainsi que l'avant-projet définitif correspondant :

LOTS	DESIGNATION	MONTANTS
01	Dépollution	Non compris en attente de diagnostics amiante et plomb
02	Terrassement – VRD – Espaces verts	78 000,00 €
03	Maçonnerie - Démolitions	204 000,00 €
04	Charpente Couverture Zinguerie	70 000,00 €
05	Menuiserie ext. Alu.	23 000,00 €
06	Menuiserie intérieure bois	25 000,00 €
07	Cloison Doublage Plafond	41 000,00 €
08	Peinture intérieure et extérieure	42 000,00 €
09	Carrelages	12 000,00 €
10	Revêtement de sol souple	5 000,00 €
11	Serrurerie	51 000,00 €
12	Chauffage Climatisation	28 000,00 €
13	Sanitaires	14 000,00 €
14	Ventilation	17 000,00 €
15	Electricité	44 000,00 €
Estimation prévisionnelle HT		654 000,00 €
16	Option 1 - Traitement des pieds de façades enterrés	16 000,00 €
17	Option 2 – Installation photovoltaïque	13 420,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'avant-projet définitif présenté d'un montant global prévisionnel de 654 000,00 € HT.
- Précise que la procédure de consultation des entreprises se fera sous la forme des marchés à procédure adaptée.

La durée des travaux est estimée à dix mois.

Choix des bureaux de contrôle :

Dans le cadre de ce projet, M. le Maire explique qu'il convient de faire appel à un bureau d'étude pour une mission complète de contrôle technique et de Coordination SPS. Trois entreprises ont été consultées à savoir, Qualiconsult, Apave et Alpes Contrôles.

Il présente à l'assemblée les propositions d'honoraires réceptionnées.

Suite à l'étude de ces offres, il est proposé d'accepter les mieux-disantes, à savoir :

- Qualiconsult - : Mission CSPS : 3 700 €HT
- Alpes Contrôles : Mission C.T. : 4 200 € HT
- Apave : Diagnostic amiante : 240 € HT
Diagnostic plomb : 180 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette proposition.

Contrat Ambition Région - subvention :

M. le Maire explique à l'assemblée que la commune peut solliciter une subvention au titre du « Contrat Ambition Région » pour ce projet.

Il propose le plan de financement relatif à ce projet, à savoir :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	670 000,00 €	Contrat Ambition Région	310 134,00 €
Maîtrise d'oeuvre	97 016,00 €	FDDT-Conseil Départemental	Demande en cours
Mission SPS-CT	8 320,00 €	Fonds propres - emprunt	465 202,00 €
TOTAL	775 336,00 €	TOTAL	775 336,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter une subvention au titre du « Contrat Ambition Région » d'un montant de 310 134 € soit 40 % du coût total des travaux qui s'élèvent à 775 336 €.

3. Environnement :

Dans le cadre d'un futur aménagement du site derrière le terrain de foot, il a été constaté la présence de renouée du Japon et d'ambrosie. Luc MERY, référent en la matière, a été contacté pour cela.

4. Travaux :

Acquisition matériel :

M. le Maire explique que la commune doit faire l'acquisition d'un tracteur et d'une débroussailleuse. Après étude des devis présentés par la commission travaux, l'assemblée à l'unanimité, accepte les propositions des sociétés suivantes :

- **BOSSON** : acquisition d'un tracteur d'occasion CASE pour un montant de **87 600 € TTC**. Avec reprise de l'ancien tracteur Renault pour un montant de **14 000 € TTC**.
- **NOREMAT** : acquisition d'une faucheuse débroussailleuse pour un montant de **22 720 € HT**. Avec reprise de l'ancienne débroussailleuse pour un montant de **2 500 € HT**.

Eglise : Des devis ont été demandés pour le remplacement du plancher du clocher.

Arrosage : L'acquisition d'un équipement sous forme de pompes pour puiser de l'eau non potable pour l'arrosage des fleurs est à l'étude.

5. Social :

CCAS : Il est rappelé à l'assemblée que le CCAS s'occupe de gérer les personnes fragiles et de lutter contre les exclusions. Il est composé de 4 élus et de 4 membres extérieurs. Un repas et une sortie sont organisés chaque année pour les aînés et un cadeau de fin d'année est attribué à chacun.

Association des jeunes : Cette association a été très active il y a quelques années en arrière, Anne Eychenne et Céline Tardy souhaitent la relancer pour les 11-16 ans.

6. Urbanisme :

Permis de construire :

- PC RICHARD Cédric : Route du Devin - Construction d'une maison individuelle. Avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

Certificats d'urbanisme :

- Me MORAND : 28 Impasse de l'Épicerie – Donation B 435, 1511 et 1522
- M. CHATAGNIER : - 142 Impasse du Pelan – Vente A 993
- Epagny – Vente A 890,1018, 1023, 1024, 1034 et 1020
- Me DE GRUTTOLA : 401 Route du Mont - Vente A 965
- Me BRUGO : - Au Long Perrier – Vente B 796, 802 et 804
- Les Crêts – Vente B 185, 189, 190 et 191
- Route du Devin – Vente B 1105 et 1454
- Me BARTHELET : 1863 Route du Long Perrier – Vente B 244 et 245

Déclarations préalables :

- GAILLARD Anne-Marie : 75 Route de d'Epagny - Installation panneaux photovoltaïques sur toiture d'une surface de 24 m²— Avis favorable.
- GUERRAZ Marie-Louise : 288 Route de Novéry – Réfection de la toiture à l'identique - Avis favorable.
- BRUGGER-CONTERIO Anne : 1196 Route d'Epagny - Construction d'un mur de clôture. Cette demande est refusée l'alignement n'étant pas respecté. Un rendez-vous sera organisé avec la propriétaire.

7. Scolaire :

Dans le cadre de la dissolution du SIVU des écoles de Jonzier-Savigny, et donc de la séparation des écoles, une étude est engagée pour la mise en place d'un bâtiment modulaire à Jonzier-Epagny. L'école actuelle peut accueillir l'ensemble des élèves mais il sera nécessaire de prévoir une structure spécifique pour les maternelles avec notamment une salle de motricité.

8. ENEDIS :

Raccordement électrique : La société ENEDIS propose d'effectuer un raccordement électrique commun dans le cadre des constructions situées Vy Coquard à Vigny. Ce raccordement commun permettra une optimisation des travaux avec la réalisation d'une seule tranchée. L'assemblée, à l'unanimité, approuve le devis de la société ENEDIS d'un montant de 4 628,88 € pour le raccordement électrique commun des propriétés BLOUCARD et HUMBLOT. Il est précisé que la somme de 4 628,88 € sera refacturée aux propriétaires, M. BLOUCARD et M. HUMBLOT à hauteur de 50 % de la somme.

9. Composition de la Commission Communale des Impôts Locaux (CCID):

Monsieur le Maire explique que la CCID est notamment chargée de dresser la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux. Elle participe à l'évaluation des propriétés bâties et à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties. Elle formule enfin des avis sur les réclamations portant sur la taxe d'habitation.

Il convient de d'établir une liste de vingt-quatre contribuables, 12 titulaires et 12 suppléants, parmi lesquels le Directeur des Services Fiscaux désignera 6 commissaires et leurs suppléants en nombre égal. Les commissaires doivent être français, avoir au moins 26 ans et payer l'un des impôts directs communaux. L'un d'eux doit être domicilié hors de la commune. Le Président de cette Commission est le Maire ou l'Adjoint délégué.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne comme suit les membres de la commission communale des impôts directs :

Président : Michel MERMIN

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
Patrice LACHENAL	Gustave MERY
Rémi LAFOND	André MERMET
Henri DUPARC	Eliane GREGOIRE
Jean-François DUPARC	Yannick MERMIN
Yves DUPARC	Steve GIET
Christiane BOURAS	Vanessa GRANDJON-NAVILLE
Philippe SAUTIER	Jean Louis PONCET
Isabelle CHEVAU	Emilie DUPARC
Jean-François BLANDIN	Pascal BUSSAT
Vincent RONAT	André MESTRE
Florian CHAYS	Pascale GAILLARD
Joseph DEROBERT	Patrick CONS

10. Composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) :

Monsieur le Maire explique qu'une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) va être créée au sein de la Communauté de Communes du Genevois.

Il précise le rôle de cette commission qui intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation.

La CIID est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable. Son rôle est consultatif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne, comme membres de la commission intercommunale des impôts directs M. Patrice LACHENAL et M. Vincent RONAT.

11. Divers :

FC Vuache : Concours de pétanque : week-end du 5 septembre.

Auto'me Rétro : Dimanche 6 septembre, un appel aux bénévoles est lancé.

Prochain Conseil Municipal : mardi 8 septembre – 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

 Le Maire,
M. MERMIN

